

veilleux cas de figure. S. Stevens reprend avec bonheur le dossier de l'extension des *domus* sur toute la bordure ouest et sud-ouest de la ville occupée par la muraille urbaine, un phénomène déjà perceptible au II^e siècle av. J.-C. et amplifié après la fondation de la colonie en 80 av. J.-C. Si l'intervention publique est manifeste dans certains cas, le célèbre dossier de Suedius Clemens permet de reprendre la question des occupations illégales du domaine public. L'envoyé de Vespasien, très certainement dans le cadre des réformes fiscales engagées par celui-ci, et son équipe d'arpenteurs ont laissé des bornes qui sont à l'origine d'une reformulation des lieux publics ceinturant la ville. Il est d'ailleurs probable que des travaux de réaménagement de la nécropole, sous la forme de remblais, soient des conséquences directes de l'intervention de Suedius Clemens, comme l'a montré la fouille récente d'un quartier de la nécropole de Porta Nocera (W. Van Andringa, H. Duday, S. Lepetz *et al.* *Mourir à Pompéi. Fouille d'un quartier funéraire de la nécropole de Porta Nocera (2003-2007)*, 2 vol., Rome, 2013). La même fouille fournit également des données inédites sur la gestion des espaces funéraires qui pouvaient être abandonnés une génération après leur mise en place. Les interventions tenaient alors compte des contextes propres à chaque groupe familial comme des enjeux fonciers : un lot funéraire pouvait être tout bonnement laissé à l'abandon, un autre pouvait disparaître sous un remblai de terre qui venait recouvrir les marquages de surface, un autre encore recevait de nouvelles sépultures après qu'aient été enlevés les marquages de surface, stèles, pierres de scellement et tubes à libations, le point commun de ces différentes interventions étant le respect absolu donné aux amas osseux qui définissaient juridiquement la sépulture comme un *locus religiosus*. Ces observations permettent en tout cas de compléter un très bon chapitre sur la question des nécropoles et des modalités de leur gestion à l'extérieur des agglomérations. Répétons pour finir que ce livre constitue une très bonne mise au point sur les limites et marges des villes d'Italie romaine. À ce titre, il est souhaitable qu'il devienne très vite une référence sur un domaine qui mérite désormais toute l'attention des chercheurs travaillant sur la ville romaine.

William VAN ANDRINGA

Claire BESSON, Olivier BLIN & Bertrand TRIBOULOT (Ed.), *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire. Actes du Colloque international (Versailles, 29 février – 3 mars 2012)*. Bordeaux, Ausonius, 2016. 1 vol. 22 x 28,5 cm, 687 p., nombr. ill. (MÉMOIRES, 41). Prix : 60 €. ISBN 978-2-35613-130-8.

Existe-t-il un espace définissable entre la ville et la campagne, une interface qui aurait sa propre spatialité, un fonctionnement original ? Si c'est le cas, peut-on tenter une typologie de ces franges ? Existe-il des marqueurs de confins pour la ville, l'agglomération ou la cité ? De quels critères dispose-t-on pour définir la fin de l'espace urbain et le début de l'espace rural ? S'agit-il de densité ou de catégories d'habitat, de limite matérialisée par une enceinte, un fossé ou des bornages, d'activités économiques ou culturelles ? On l'aura compris, le sujet est original, complexe, ouvert et difficile voire contradictoire, et le livre qui en est issu, foisonnant d'idées et de cas intéressants autour de ces espaces d'entre-deux. C'est une somme de questionnements qui concernent autant la petite agglomération que l'Urbs, le *pagus* que la

province, et qui touchent au juridique, à l'institutionnel, à la topographie, à toutes les formes de fonctionnements économiques et sociaux, au domaine public, religieux ou privé. Certaines questions sont connues et régulièrement abordées : le centre urbain dans son canevas orthonormé qui laisse des espaces ouverts et non bâtis à l'intérieur de l'enceinte, ou, à l'inverse, l'habitat urbain qui déborde le périmètre initial, écrasant parfois les nécropoles, ou encore la vieille question des artisanats salissants, polluants et dangereux rejetés (ou non) à la périphérie. Beaucoup d'études récentes ont abordé la question des sanctuaires de périphérie ou des villas et relais proches de la ville. La distinction formelle *urbs - ager* ne se dilue-t-elle pas dans la dynamique de développement économique sous le Principat ? D'autant qu'institutionnellement la *civitas* est « une » et que les agglomérations urbaines n'ont pas d'autonomie juridique sauf le chef-lieu qui peut faire l'objet de clauses spécifiques d'organisation dans le cadre d'une loi municipale, ou de décrets particuliers émanant du pouvoir décurional. L'organisation du culte public peut dans ce cas distinguer les statuts des sanctuaires *intra* et *extra muros*. L'archéologie d'aujourd'hui nous offre sur le terrain tous les cas de figures et, ce qui n'est pas le moindre apport des raffinements stratigraphiques, un phasage parfois très précis de la dilatation ou de la compression urbaine au fil des siècles, et des fluctuations concomitantes des confins. Même quand les enceintes qui se succèdent durant tout l'Empire modifient les surfaces des centres urbains, elles ne changent pas nécessairement le rapport à la périphérie. Dès lors l'archéologie est ici encore pleinement opérante et il faut savoir gré aux participants d'avoir structuré leur intervention en fonction de la grille d'interrogations proposée. Autour du fil conducteur, les contributions sont groupées en quatre parties. La première rassemble une importante série de rapports, de synthèse ou ponctuels, touchant aux espaces bordant l'agglomération, Esmonde-Cleary appelant en préambule à ne pas tenir compte de l'enceinte pour définir les confins de la ville. Dans la foulée, Barrière précise la fonction des portes à cour intérieure dite à *cavaedium*, tandis que l'immense *suburbium* de Rome avec ses villas, mausolées et temples et ses incessantes modifications de densité et d'habitat, est parcouru par Volpe et Gioia, de la période archaïque au Moyen Âge. Le *suburbium* de Rome a-t-il pu servir de modèle aux villes de Gaule ? Peut-être, mais ce sont surtout les dynamiques propres aux cités qui vont modeler les périphéries, avec ou sans enceinte. Le développement des faubourgs au-delà du centre orthonormé initial ou du noyau fondateur est une constante dans la plupart des agglomérations de Gaule à partir d'Auguste. Les cas de Lyon, Orléans, Chartres, Saintes, Jouars-Pontchartrain sont analysés et cartographiés avec précision. La topo-cartographique infographique est globalement remarquable dans tout le volume, alliant précision et clarté. La question des terres noires apparaît plus d'une fois dans les rapports mais elle est abordée spécifiquement par Quentin Borderie qui démontre les multiples facteurs qui génèrent ces sédimentations particulières et parfois très épaisses que rencontrent les archéologues de l'Empire tardif et du Haut Moyen Âge. D'une contribution à l'autre, d'un site à l'autre, Horbourg, Annecy-Boutae, Melun, Famars, et bien d'autres, nous voyons évoqués tous les paramètres énoncés précédemment, le hasard des fouilles accentuant l'un ou l'autre critère, comme la déstructuration voire la désertification des centres urbains au III^e siècle, les nouvelles enceintes à périmètre restreint, les périphéries à cercles multiples de dilution dans l'*ager*, les véritables ceintures semi-rurales autour des chefs-lieux de cité, les artisanats de la

céramique, du fer, du bronze, de l'os, de la tannerie à positionnement variable voire mouvant entre l'intérieur et l'extérieur, les lieux d'accueil aux arrivées des voies routières. Toutes les périphéries urbaines se ressemblent et toutes sont différentes, ce qui rend l'approche typologique difficile. La 2^e partie est consacrée aux marqueurs de frontière des cités. Ce sont quelques approches qui sont ici proposées ou testées et qui ouvrent peut-être des perspectives nouvelles par rapport aux méthodes historiques classiques, comme l'enquête sur la répartition dans le territoire de l'onomastique des élites nîmoises dans leur rapport avec la toponymie, ou encore les menhirs et bornes leugaires qui bordent les chemins aux confins des Carnutes et permettent de restituer des paléopaysages, ou les fermes indigènes en économie quasi autarcique aux confins des Rèmes, voire la répartition topographique des catégories d'amphores ou des céramiques locales dont la diffusion peut se lier à des préférences culturelles et des espaces civiques ou provinciaux. Ces propositions sont toutefois à prendre avec précaution. La question débattue des sanctuaires périphériques méritait qu'on lui consacre un chapitre important. Un premier article, dans l'introduction, s'attache à la notion de sanctuaire de confins pour la ville de Rome. J. Scheid y montre que les grands lieux de culte que l'on a coutume de considérer comme tels, par exemple celui de Dea Dia à La Magliana, ont été institués ou au minimum rénovés par Auguste et que c'est de son règne que date la limite de Rome au iv^e-vi^e mille. L. Péchoux ensuite, qui a consacré une monographie à ces sanctuaires (Montagnac, 2010), reprend l'exposé des critères qui ont conduit son catalogue pour montrer que la notion ne correspond pas à une catégorie homogène : par exemple certains de ces temples relèvent du culte public central de la cité, d'autres ont une vocation locale en limite d'agglomération. La notion de temple suburbain en fait devrait être strictement revue afin de mieux cerner la définition ou de la répartir en catégories spécifiques. Il convient de rappeler ici, par exemple, que certains dieux voyaient leur temple toujours rejeté hors de l'habitat comme en témoigne le Champ de Mars à Rome. Une notion stricte qui a nourri l'étude du sanctuaire de Lenus Mars à Trèves mais qui semble ne pas suffisamment irriguer les réflexions sur cette problématique. M. Thivet analyse les cas des importants lieux de culte périphériques situés en pays séquane, à Besançon et à Mandeure, pour montrer leur ancienneté, leur lien avec le tracé du fleuve et la richesse de leurs offrandes. Ils pourraient avoir appartenu à Mars et Bellone, ou encore Minerve. Fabienne Creuzenet et toute l'équipe de fouille d'Alésia présentent ensuite le site du temple d'Apollon Moritasgus en limite de l'agglomération et en synthétisent les connaissances récemment revues sur son mobilier (voir aussi *Gallia* 73, 2, 2016). B. Cléménçon et Isabelle Fauduet proposent un tableau cartographié des lieux de culte qui marquent les confins du territoire arverne, en particulier le site de Beauclair (*Fines*) et ses sanctuaires et insistent sur l'apport que constituera leur recherche en matière d'inscription du phénomène religieux dans le paysage. Enfin R. Golosetti s'intéresse aux grands cols alpins (Grand et Petit Saint-Bernard, Mont Genève) et leurs temples qu'il interprète comme l'expression d'une volonté de marquer ceux-ci même lorsqu'ils ne constituent pas une frontière. « Ces espaces sacrés permettent d'affirmer sur des lieux du paysage symboliquement fort, l'appropriation de l'espace marginal par l'homme, à partir du rôle de géosymbole reconnu au sanctuaire ». Cette contribution introduit l'étude des espaces en marge, régions de hauteur, ou montagnardes, ou lagunaires, qui ne se sont pas structurées

comme les autres parce que leur géographie et leur environnement sont particuliers. Les habitats et les écosystèmes économiques ne sont pas moins dynamiques, mais demandent des approches spécifiques pour saisir leur fonctionnement, les interactions avec les économies de plaines environnantes. Ces espaces sont finalement tout sauf « en marge », que ce soit dans le Cantal, les Alpes bornées même à 2000 m d'altitude, ou dans les Vosges. Les archéologues des villes et les archéologues des champs n'auront pas à se quereller. Ils trouveront dans ce copieux volume de quoi alimenter les questionnements les plus pointus dans leur terrain de prédilection.

Georges RAEPSAET et Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Robert BEDON & Hélène MAVÉRAUD-TARDIVEAU (Ed.), *Présence des divinités et des cultes (arts plastiques, iconographie, épigraphie, monuments, édifices...) dans les villes et les agglomérations secondaires de la Gaule romaine et des régions voisines, du I^{er} siècle avant notre ère au IV^e siècle de notre ère*. Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2016. 1 vol. broché, 599 p., ill. (CAESARODUNUM, 47-48). Prix : 30 € ISBN 978-284-287-687-6.

Fruit du colloque tenu en 2014 à l'Université de Limoges, ce volume s'attache à l'interprétation des vestiges matériels laissés par les cultes polythéistes en milieu urbain. Les approches exposées sont diversifiées, de la découverte ponctuelle d'une effigie divine à la géographie sacrée de tout un territoire (dépassant *a fortiori* le cadre urbain). L'analyse des œuvres pérennes, telles les sculptures et les inscriptions gravées dans la pierre, servent en quelque sorte de fil directeur, principalement dans l'optique d'établir l'identité des divinités honorées et l'importance des cultes rendus à celles-ci. Peu d'études abordent spécifiquement les autres types de vestiges matériels liés aux pratiques cultuelles, notamment celle de l'offrande, si ce n'est dans l'intéressante contribution de C. Vernou à propos des sculptures de bois. L'évolution du cadre architectural des sanctuaires est évoquée de manière récurrente par les recherches archéologiques, mais reste insuffisamment exploitée dans son rapport avec celle des pratiques cultuelles. Les sources épigraphiques sont à certains égards également très éclairantes, à l'image des inscriptions narbonnaises en relation avec le culte de Vulcain dans la contribution de N. Mathieu, énonçant précisément les composantes architecturales du lieu de culte consacré à cette divinité (p. 427-428). Les articles composant la première partie des actes consacrée aux œuvres plastiques, rassemblent une série d'études menées sur des effigies divines. Si ce colloque a su mettre en évidence la diversité et la richesse de ces témoignages, il souligne aussi les limites de l'analyse conduite sur ces sculptures, dans la mesure où bon nombre sont des trouvailles certes récentes, mais isolées ou recyclées et dont le contexte originel précis reste méconnu (hormis pour les sculptures de l'établissement de salaison de poissons de Plomarc'h). Difficile, au-delà de l'enquête iconographique, d'établir avec certitude la place par exemple de la Minerve de Poitiers examinée par J. Hiernard. La seconde partie porte sur l'identité des dieux honorés dans les sanctuaires des agglomérations et envisage d'une manière plus globale les cultes rendus dans un ensemble religieux particulier ou à l'échelle d'un territoire. À nouveau, déterminer l'identité tout simplement d'une effigie divine – à plus forte raison quand il s'agit d'une divi-